

le libertaire

Administration : PIERRE LENTENTE
9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10^e)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

Une dernière fois, au secours !

Dans vingt-trois jours nous aurons épousé toutes les ressources financières du quotidien. Le 20 mai, *le Libertaire* sera contraint de redevenir hebdomadaire.

Alors nos ennemis triompheront. Ce sera pour eux, le 20 mai, jour de fête. Tous les ennemis de l'Anarchisme révolutionnaire seront arrivés, ce jour-là, par des voies et des moyens différents mais dans l'unanimité de leur mauvaise foi ou de leur volonté destructrice à ce qu'ils ne cessent de souhaiter depuis cinq mois : la mort de notre quotidien.

Depuis les faux « copains » distillant hypocritement le fiel du doute et le venin du dénigrement dans nos propres milieux, en passant par les « anarchistes » de Bloc des gauches en temps d'élection, les « individualistes » de bulletins de vote, pour aller jusqu'aux politiciens de tous poils — gens de l'*Humanité* et de la *Vie Ouvrière* qui devaient compter avec notre riposte quotidienne pour la défense du mouvement syndicaliste, qui devaient subir chaque jour l'assaut de notre esprit critique et de notre conscience idéaliste contre le Communisme d'Etat dévorateur d'individus, négateur de libertés — républicains au pouvoir sous l'égide du Bloc national ou républicains en mal de pouvoir sous l'étiquette du Bloc des gauches — leurs ministres qui ne pouvaient martyriser un des nôtres sans qu'aussitôt la voix anarchiste sonnât l'alarme et l'alerte — leurs chiens de justice et de police, guignols de Palais et flâneurs de Préfecture ou de Sûreté, qui devaient compter avec nos révélations quotidiennes — gens du Roi enfin, canailles d'Action Française, le Crachoir Public Léon Daudet, qui ne pouvaient diffamer, calomnier, assassiner tout à leur aise nos militants, puisque *le Libertaire quotidien* était là, veillant au grain, à chaque minute.

Ah ! comme tous ces monstres vont rigoler d'aise, de soulagement et de jouissance en cette journée du 20 mai, qui marquera la mort de notre courroux peint quotidien !

Entendez cela, nos camarades : entendez gronder le rire épais des Autoritaires débarrassés de cette anarchiste épée de Damoclès : *le Libertaire quotidien* !

Il y avait longtemps que nous en avions senti, compris la nécessité. Malgré les routiniers de toute espèce, nous en avions défendu le projet devant les Comités et les Congrès. Presque tous les compagnons en avaient approuvé le plan. Ils avaient fait de gros sacrifices pécuniaires afin que le rêve devint une réalité.

Et il naquit, plus tôt que nous le pensions, pour défendre la mémoire anarchiste du petit Philippe Daudet contre le père monstrueux qui s'acharnait à la décomposer par ses mensonges, et contre les gens de Police qui portaient la responsabilité d'une mort lamentable.

Notre *Libertaire* fut dès lors chaque jour sur la brèche.

D'abord pour Germaine Berton, dont il suivit passionnément le procès, soutenant la défense, mettant autour des débats une atmosphère chaleureuse, y faisant souffler un vent de bataille qui nous attira de nombreuses sympathies.

Puis ce fut notre campagne pour Mateu et Nicolau ; celle pour Jeanne Morand ; celle pour le soldat Faux ; celle pour Acher.

Ce fut, pas à pas, suivant l'information, la libre critique, les généreuses protestations, les hardies révélations aux flancs de la vie humaine.

Ce fut enfin notre clamour de tous les jours pour l'Amnistie intégrale.

Nous voici en pleine foire électorale. Tous les mercantis de politique, tous les valets d'Autorité ont été étrillés par nous. Après les avoir démasqués, nous avons traité leurs figures comme elles le méritent, c'est-à-dire telles des fesses à botter.

Mais cela n'empêchera pas encore cette fois-ci les électeurs d'être assez nombreux et assez bêtes pour choisir une nouvelle fourrure de maîtres.

De quoi demain sera-t-il fait ?

Fascisme rouge ou fascisme blanc ? Triomphe des politiciens de Moscou ou triomphe des réactionnaires ? Ou bien, tout bêtement, accession au pouvoir d'un hypocrite parti de démocratie ?

De toutes façons il nous faudra apparemment défendre l'autonomie du travailleur, la liberté de pensée de l'individu ;

de toutes façons le combat contre l'autorité aura besoin de toutes nos forces et d'armes adéquates aux circonstances, d'armes modernes.

Un quotidien anarchiste s'impose plus que jamais. Demain il sera encore plus nécessaire qu'il ne l'est hier.

* *

Au secours, les amis, votre quotidien va mourir. Une dernière fois au secours !

Allez-vous porter devant l'histoire du monde, devant l'histoire du Travail, devant l'histoire de l'individu s'efforçant pour atteindre au bien-être et à la liberté, la responsabilité d'avoir laissé briser une des meilleures armes de l'affranchissement humain ?

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

LA JURISPRUDENCE enfin d'accord avec la loi

Les Compagnies d'assurances, qui réalisent des bénéfices scandaleux et qui alimentent la caisse de M. Billiet, sont en émoi, parce que deux jugements viennent d'être rendus en faveur d'accidentés du travail. — B.

Ces puissantes sociétés qui rançonnent les industriels et déroussent les blessés sans défense, jettent feu et flamme contre ces deux jugements.

Dans la Seine, un ouvrier est blessé. Son demi-salaire, qu'il a de la peine à toucher avec les procédures habituelles des Compagnies, est d'ailleurs insuffisant pour vivre sans être guéri. Il s'embauche ailleurs et est de nouveau blessé, ce qui lui fait encore un demi-salaire. Il est poursuivi pour escroquerie et condamné à dix mois de prison. La Cour d'ap. de Paris vient d'infirmer ce jugement correctionnel et d'enquitter.

Sur plaidoirie de M. Marx, la Cour a estimé que les deux accidents n'étaient pas simulés et ne pouvaient être retenus comme éléments constitutifs du délit d'escroquerie.

Qui si le premier accident mettait l'ouvrier dans l'incapacité de remplir sa tâche, il ne commettait pas le délit d'escroquerie en acceptant chez un autre patron une occupation plus conforme à ses possibilités de malade, lui permettant ainsi de compléter sa journée.

D'autre part, le Tribunal correctionnel du Havre, dans son audience du 24 mars 1924, a rendu un jugement des plus importants, dont voici quelques extraits :

Attendu que X... comparait devant le Tribunal sous la prévention d'escroquerie ;

Attendu que cette poursuite est basée sur les faits suivants : Le 1er décembre 1923, à la suite d'un accident qui venait de lui arriver alors qu'il travaillait pour le compte de la maison Lollet, X... s'est fait visiter par le docteur Y..., qui lui a délivré un certificat constatant une incapacité temporaire de travail pour blessure à l'index droit.

Pendant la durée de cette incapacité évaluée à 17 jours, le prévenu a travaillé, du 6 au 12 décembre, pour le compte de l'entreprise Lecocq et Estivie, moyennant un salaire normal de 23 fr. 50. Cependant, sur le vu du certificat du docteur Y..., la Compagnie d'assurances « La Préservatrice » lui a versé, à titre d'indemnité temporaire, une somme de 191 fr. 05 calculée sur le taux de 11 fr. 25 par jour. Estimant que ce fait constitue un délit d'escroquerie, ladite Compagnie a porté plainte contre le prévenu ;

Attendu que ce dernier proteste contre la poursuite dirigée contre lui, qu'il soutient qu'il atteint d'une incapacité temporaire partielle, il avait le droit d'utiliser comme bon lui semblait la capacité qui lui restait ;

Attendu qu'il convient d'examiner le mérite de cette prétention ;

Attendu qu'en accordant à l'ouvrier un demi-salaire fondé sur une incapacité temporaire de travail, la loi du 9 avril 1898 ne fait aucune distinction entre l'incapacité temporaire partielle et l'incapacité temporaire absolue, que, dans le silence de la loi, il paraît raisonnable de conclure que ces deux hypothèses doivent être réglées d'une manière identique ;

Attendu qu'en se reportant aux travaux préparatoires de ladite loi, on ne tarde pas à acquérir la certitude que telle a bien été la volonté du législateur ;

Attendu qu'à la lumière de ces débats, il devient évident qu'aux yeux du législateur toute incapacité temporaire doit être considérée comme absolue et permet, par suite, à l'ouvrier qui en est atteint d'obtenir de son patron l'intégralité de l'indemnité forfaitaire fixée par la loi ;

Attendu qu'en faisant l'application de ces principes à l'espèce qui lui est soumise, le Tribunal se trouve amené à la conclusion suivante : en réclamant à la Compagnie d'assurances « La Préservatrice », substituée à son patron, une somme de 191 fr. 05 à titre d'indemnité de demi-salaire pour l'incapacité temporaire que lui a occasionnée

née un accident de travail dont la réalité et les conséquences ne sont pas contestées, X... n'a fait qu'user du droit que lui conférait l'article 3, paragraphe 4, de la loi du 9 avril 1898, en conséquence, la prévention d'escroquerie dirigée contre lui ne saurait être retenue.

Par ces motifs,

Acquitte X... sans dépens.

Depuis 1898 que la loi existe, il a fallu 26 ans pour que les tribunaux appliquent enfin consciencieusement cette loi.

Le Tribunal du Havre a fouillé les travaux préparatoires de la loi, sa discussion, et il a acquis la certitude, comme la Cour d'appel de Paris, que l'ouvrier qui est blessé, qui n'est pas un simulacre, a droit à l'indemnité fixée. La loi dit expressément que le patron doit le demi-salaire quand on a été blessé, elle ne dit pas que c'est une escroquerie d'augmenter l'insuffisance du demi-salaire en allant utiliser ailleurs la capacité professionnelle qui reste après l'accident.

Vouloir imposer le repos absolu au blessé qui touche le demi-salaire pendant la durée d'une incapacité partielle et temporaire serait aussi contraire à la loi que de l'imposer au blessé qui touche une rente pour une incapacité partielle et permanente.

Les Compagnies d'assurances qualifient ces jugements de « scandaleux ». Un journal bien pensant va jusqu'à dire que « le tribunal reconnaît la légalité de l'escroquerie aux accidents du travail ». Pour une fois ou deux que des juges rendent enfin justice aux malheureux blessés qui sont continuellement escroqués par les Compagnies d'assurances, on comprend l'indignation intéressée de ces forbans du haut vol, si puissamment organisés. Les organisations ouvrières feront bien de surveiller les lourdes agressions des vautours contre l'heureuse et tardive évolution de la jurisprudence en matière d'accidents du travail.

Comme en Italie et en Hongrie

Le correspondant de la « Morning Post » à Madrid annonce que le Directoire a refusé l'autorisation de tenir les démonstrations habituelles du 1er mai, donnant pour raison que celles-ci pourraient donner lieu à des incidents, lesquels vu les circonstances actuelles, seraient réprimés avec rigueur.

Ca ne nous étonne pas. Quand on est prêt à faire assassiner un Acher, on peut bien interdire aux syndiqués révolutionnaires de protester le 1er Mai.

La répression

Un membre d'un groupement communiste de Paris, nommé Bonsserve, a été arrêté à la gare de Clermont-Ferrand, alors qu'il dormait sur un banc. On a trouvé

à côté de lui un paquet de tractes antimilitaristes. Il a été écrasé sous l'inculpation de provocation de militaires à la désobéissance. Le régime politique lui ayant été refusé, il a commencé la grève de la faim.

Ainsi il suffit aujourd'hui d'avoir avec soi des imprimés « subversifs » pour qu'on vous jette en prison ! De mieux en mieux !

Espérons toutefois qu'à l'heure actuelle, Bonsserve a été mis au régime politique, régime auquel il a indéniablement droit.

Des journaux qui rapportent

M. Forbes écrit dans la revue « American », de New-York, que les huit magazines de M. Hearst et ses trente-trois journaux lui rapportent annuellement cent vingt-cinq millions de dollars.

On voit bien que M. Hearst ne dirige point des journaux dans le genre de notre *Libertaire*.

TOURNEE Germaine BERTON - CHAZOFF

A la suite des réponses que nous avons reçues des camarades de province, voici définitivement fixé l'itinéraire de la tournée :

MARSEILLE : 4 Mai.

TOULON : 6 Mai.

NIMES : 9 Mai.

AYMARGUES : 10 Mai.

MONTPELLIER : 11 Mai.

CETTE : 13 Mai.

BEZIERS : 15 Mai.

PERPIGNAN : 16 Mai.

COURSAN, NARBONNE : 17, 18, 19 Mai.

Les camarades de ces deux villes vont bientôt se rencontrer entre eux pour fixer leurs meetings respectifs.

TOULOUSE : 20 Mai.

BORDEAUX : 21 Mai.

BAYONNE, BIARRITZ, TARBES : 22, 23, 24, 25 Mai.

Les camarades de ces trois villes s'entendront entre eux pour la date.

LIMOGES : 27 Mai.

Sujet traité : *Le Fascisme et l'Amnistie*.

Les Groupes se chargeront de la publication, et un droit d'entrée de un franc sera perçu pour couvrir les frais.

Faire connaître immédiatement par télégramme si cet itinéraire est bien compris par les villes intéressées.

ABONNEMENTS

POUR LA FRANCE	POUR L'EXTRÉMÉ
Un an... 80 fr.	Un an... 112 fr.
Six mois... 40 fr.	Six mois... 56 fr.
Trois mois 20 fr.	Trois mois 33 fr.
Chèque postal Lentente 456-02	

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

Rédaction : ANDRE COLOMER

123, Rue Montmartre, PARIS (2^e)

POUR ACHER

Le poète Henri Perrin et Séverine crient : « A l'aide, intellectuels ! »

Cependant, cette amitié-là, pour forte qu'elle puisse être, et seulement rompue par la mort, n'était qu'un préambule à la fraternité qui devait lier Acher au poète Roca, en littérature Shumblerium.

Ce fut à Paris qu'il se rencontrèrent. Acher y était fait embaucher. Son maître lui assurait le pain quotidien. Le soir, affamé d'intellectualité, il fréquentait un bar du Quartier Latin, rendez-vous d'artistes. A peine sait-il le français. Mais il regardait, mais il écoutait, avec un si évident, si ardent désir de comprendre ! Puis, à toute occasion, sur n'importe quel bout de papier, il a le crayon aux doigts — des doigts qui gèlent les cailloux des grossiers laboureurs ?

Il intéressait. On l'admet. On l'adopte. On lui fait lire Tolstoï, Gorki, Roca y ajoute Kropotkin, Reclus, Bakounine... Il rumine ses lectures, tandis que ses mains besognent. Et toutes ses heures libres, il les emploie à dessiner, tandis que son ami lui lit tantôt ses propres vers et tantôt ceux des autres.

Mais la guerre sévit. Shumblerium qui, par principe, se refuse à l'obligation militaire, est arrêté, détenu

A travers le Monde

CE QUI SE PASSE

Le Parti travailliste anglais qui a, tout à tour, essayé les critiques et les attaques, les louanges et le soutien des conservateurs et des libéraux, se trouve une fois de plus dans une situation critique et sa vie est menacée par une nouvelle coalition de MM. Asquith et Baldwin.

Jusqu'à présent, Mac Donald n'a pu trouver que par sa politique de flottement, s'appuyant tantôt sur la droite, tantôt sur le centre. Mais son attitude a permis aux adversaires du Cabinet de rechercher son point faible, et le chef du Parti libéral, considérant que le moment est venu de prendre nettement position, a pris l'initiative d'une alliance avec les conservateurs, et si Asquith réussit dans sa tentative, il est probable que la majorité dont a bénéficié Mac Donald sera déplacée au profit de ses adversaires.

Le premier ministre anglais espère peut-être que de nouvelles élections précipitées favoriseront le Labour Party et donneront au gouvernement travailliste des assises assez solides pour lui permettre de gouverner sans le concours d'éléments étrangers. Mac Donald se leure. La politique qu'il a suivie depuis son avènement au pouvoir est loin d'avoir satisfait l'élément ouvrier de Grande-Bretagne. Aucune réalisation sérieuse n'a été faite par le gouvernement ouvrier. Au contraire, l'attitude du gouvernement durant les dernières grandes grèves anglaises a été plutôt favorable à la bourgeoisie qu'au prolétariat, et l'aile gauche du Labour Party s'est nettement déclarée en désaccord avec Mac Donald : le problème des armements.

Devant l'échec indéniable qu'a subi le programme du Parti travailliste, il est possible qu'une minorité assez se manifeste dans ses rangs, et devant l'impossibilité de solutionner le conflit qui ne peut être évité, il est probable que nous assisterons, d'ici peu, à une scission du Labour Party.

Le succès momentané de Mac Donald n'aura cependant pas été inutile. Il éclatera le prolétariat britannique sur la valeur du réformisme, et avec l'esprit pratique qu'en lui connaît, on peut espérer que la classe ouvrière anglaise adoptera pour sa lutte de classe le terrain révolutionnaire qui lui apportera des réalisations plus tangibles que le parlementarisme et la collaboration de classe.

ALLEMAGNE

GREVES DE MINEURS DANS LA RUHR

Berlin, 26 avril. — A la suite de l'échec des pourparlers entre les propriétaires de mines et les mineurs de la Ruhr sur les questions de l'augmentation des salaires et de la réduction de la journée de travail, des grèves ont éclaté dans plusieurs mines du bassin notamment dans les régions de Duisbourg et de Dortmund.

ETATS-UNIS

LES FUNERAILLES D'UN OUTLAW

Deux cent mille francs de fleurs...

New-York, 26 avril. — Les funérailles de Frank Caponi, un chef de bande de Chicago, qui fut tué récemment au cours d'une lutte avec six détectives, ont provoqué d'importantes manifestations de sympathie de la part de ses amis de Chicago.

Toute la matinée, les camions se sont succédé au point de départ du convoi pour apporter des fleurs et des couronnes. Il y en eut une telle quantité que le domicile mortuaire en étant comblé, on dut les déposer en tas devant la porte. Le transport de ces fleurs et de ces couronnes jusqu'au cimetière nécessita la mobilisation d'une vingtaine d'automobiles qui suivirent le cortège en procession.

Il était curieux de voir dans quelques-unes de ces voitures des détectives et des policiers qui eurent maintes fois maille à partir avec ceux qui suivaient le convoi.

On estime que Frank Caponi aura en sa tombe pour plus de 200.000 francs de fleurs.

Quoique nous soyons loin d'être partisans de cette débauche de fleurs sur un cercueil et de ce gaspillage d'un argent si utile, nous ne pouvons que nous réjouir de la haine vis-à-vis.

FEUILLET DU LIBERTAIRE DU 27 AVRIL 1924. — N° 21.

FUMÉE

par Yvan TOURGUENIEFF

— Près de quatre heures, chère amie, et tu n'es pas encore habillée ; la princesse nous attend.

Et, se tournant cérémonieusement du côté de Litvinof, il ajouta avec le ton courtois qui lui était habituel :

— Il paraît qu'un aimable hôte vous a fait oublier l'heure.

Le lecteur nous permettra de lui communiquer ici quelques renseignements sur le général Ratmireff.

Son père procédait indirectement d'un grand seigneur du temps d'Alexandre Ier et d'une actrice française.

Le grand seigneur avait poussé son fils dans le monde, mais ne lui avait pas laissé de fortune ; et ce fils lui-même, — le père de notre héros, — n'avait pas eu le temps de s'enrichir : il était devenu colonel et maître de police, quand la mort vint le surprendre.

Une année avant de mourir, il avait épousé une jeune et jolie veuve qui était venue se mettre sous sa protection.

Le fils du maître de police et de la veuve, Valérien Ratmireff, avait été placé, par protection spéciale, dans le corps des pages, et il attira bientôt sur lui l'attention de ses chefs, moins par ses succès scientifiques que par sa tenue martiale et son inaltérable soumission.

Il entra dans la garde et fit une carrière brillante, grâce à la modeste amérité de son caractère, à son agilité au bal, à la façon élégante dont il montait, aux parades, des chevaux que ses camarades lui prêtaient, grâce enfin à ce ne sais quel art singulier de politesse familièrement respectueuse envers ses supérieurs, d'empruntant et insistant, auquel venait se mêler un tout petit grain de libéralisme. Ce libéralisme ne l'empêcha pas pourtant de faire rosser à mort cinq paysans dans un village de la Russie Blanche qu'il avait été chargé de mettre à la raison.

Il jouissait d'un extérieur attrayant et singulièrement juvénile. Blanc et rose, souple et galant, il avait de grands succès dans les salons : les douairières en raffolaient.

Prudent par habitude, silencieux par calcul, le général Ratmireff, semblable à l'abeille laborieuse qui extrait des sucres précieux des plus vilaines fleurs, ne cessait de fréquenter le plus grand monde, et sans aucune instruction, sans aucune morale, mais avec du flair, de l'esprit de conduite, et surtout avec l'inébranlable résolution d'aller aussi loin et aussi haut que possible, il ne voyait plus d'obstacles sur son chemin.

Litvinof se tenait assis, force. Irène haussa

En lisant les autres...

Albert Londres à Biribi

Le reportage se poursuit, accumulant fait sur fait, montrant de façon effrayante l'ignominie des bourreaux. Il est fort regrettable que nous ne puissions pas reproduire *in extenso* les impressions d'Albert Londres.

— Sidi-Moussah, c'était la 5^e compagnie. Par la 5^e compagnie, les détenus désignent la mort.

— Mais ce n'était pas du temps du capitaine Etienne, dit tout de suite le sergent.

— Qu'est-ce que l'on vous faisait à Sidi-Moussah ? demanda-t-il à un homme.

L'homme posa sa pipe :

— A mon entrée à Sidi-Moussah, je tombe malade et suis reconnaître. On me laisse quatre jours sous le marabout, sans manger, ce qui pouvait se comprendre, mais sans boire. Je n'ai qu'une fois, un camarade ayant risqué une punition pour m'apporter de l'eau. Alors, je me protestais, on accrocha une chaîne au sommet du marabout, puis on me pendit par les reins. Je suis resté ainsi tout l'après-midi. Le soir, le sergent entra dans le marabout. Il eut pitié de moi, me décracha et me fit donner un quart de gamelle d'eau. C'était bon, car ce qu'avais bu pendant ces quatre jours n'est pas propre à dire. C'était le sergent P... Le lendemain, le sergent L... m'a fait entraîner de force au travail...

— Pourquoi refusiez-vous de travailler ?

— J'étais malade.

Il n'est pas de médecin dans les camps. Un homme est-il ou n'est-il pas malade ? S'agit-il de maladie ? La consultation est remplacée par un dialogue invariable : — Malade, dit l'homme. — Je te ferai travailler « *bessif* » (de force), répond le sergent P... Ramenez-moi ça à la cravache, à la croix + plus vite !

— Après, nous arrachions l'eau et nous allions nous reposer dans la tranchée. L'eau gelait sur nous immédiatement.

— Pour vous étiez chez un entrepreneur ?

— Oui. Cet entrepreneur avait même un enfant de quatre ans qui chaque fois qu'il passait dans le chantier, nous criait : « Travaille, papa ! ou je vais à papa pour vous faire battre. »

— Un jour, l'entrepreneur dit au sergent :

— Il me faut soixante-quatre quintals de bois dans la matinée, arrangez-vous. Nous étions quarante hommes, alors. Il est fait pour le sergent P... : Ramenez-moi ça à la cravache, à la croix + plus vite !

— Après, nous arrachions l'eau et nous allions nous reposer dans la tranchée. L'eau gelait sur nous immédiatement.

— Pourquoi refusiez-vous de travailler ?

— J'étais malade.

Il n'y eut aussi des histoires avec les Sénegalais. On fit de tout dans ce camp. L'affaire Lequillon, entre autres, un légionnaire.

— « *Bessif* » (de force), lui avait dit le veilleur un Sénegalais.

— Non !

— Toi pas bon camarade, toi fini avec moi !

— Le lendemain, on trouva Lequillon la serpe à la main, devant la souche qu'il était en train de couper.

— C'est acte ! doivent être signalés officiellement, dit le sergent ; pourquoi ne l'avez-vous pas fait ?

— On a toujours peur d'être pris en grippe.

Un autre homme s'appuya familièrement sur sa pipe et dit :

— Moi, Baron, une fois, j'attrape en 29 (vingt-neuf jours de cellule). Pendant onze jours je touche ma gamelle. Le douzième, on m'apporte ma soupe, on y avait jeté deux grosses poignées de sel. Inutile d'essayer de la manger, on la vomira. Et c'est tout notre régime quand on est en cellule. J'attends le lendemain. C'était la même chose, tous les jours suivants aussi. Alors le sergent D... vient et me dit : « C'est bon, la soupe au sel, hein ? » Heureusement, un lieutenant passe et me fit remonter à Lar-Bel-Hamrit. En arrivant à Sidi-Moussah, je pesais 77 kilos, et 56 en le quittant.

Un autre dit :

— Les sergents de Sidi-Moussah avaient dressé un chien. Chaque fois que nous sortions pour les corvées, ils l'envoyaient nous mordre.

— Mais le chien était mieux qu'eux. Il ne voulait pas.

Fianqué de ses deux aides, portant des piques de corde au dos, et du tirailleur, le jalonnier revint, son grand bâton de travail à la main. C'était le détenu dégourdi. Le rôle qu'on lui confiait l'affirait, son regard aussi.

— Ah ! fit-il, on parle de Sidi-Moussah !

Et se tournant vers le sergent :

— Ici, ce n'est plus pareil. C'est que moi je suis un ancien dans la maison.

— Vous connaissez des choses de Sidi-Moussah ? demanda-t-il à mon compère.

— Il y en eut tellement ! Tenez, un jour, un Arab — il se passa la main sur le front — je ne me souviens plus de son nom, mais d'autres vous le diront, c'était un bon ouvrier, il faisait 300 à 350 kilos de bois dans la journée ; or, ce matin-là, il était malade.

— Ah ! tu ne veux pas travailler ! lui dit le sergent P... .

— Sidi-Moussah, la maladie était rayée de la vie. Dire aux sergents : « Je suis malade » était leur faire un outrage. Alors ils ont mis l'Arabe tout nu et l'ont attaché sur les ébarbes. C'était l'été, cinquante-deux degrés pour le moins. Toute la journée, le pauvre Arabe, couché sur ses épines, criait : « A boire, cuisinier, à boire ! » Il était un autre, le sergent C... m'a mis son gant sous le nez et m'a dit : « Si tu fais un geste, je te tue » ; puis, m'ayant arraché les habits, il m'a couché sur les épines. Après, comme j'avais les pieds pleins de la chaux vive. A ce moment, on avait beau réclamer les réclamations ne comprenaient pas.

— Mais ce sont de vieilles histoires, dit-il.

— Elles n'ont pas un an.

Et Albert Londres hésite. Il y a des atrocités qui, dit-il, « ne peuvent pas s'écrire ».

Jours. Jamais à boire. On ne buvait — et encore en fraude — que tous les sept jours, quand passait la corvée de lavage. On se jetait sur les paquets de linge pour en sucer l'eau. Le reste du temps, on buvait ce que vous supposez. On se la vendait même. Ici, il y en avait chez qui la soif l'emportait sur la faim. Et ils donnaient un quart de pain pour « en avoir ».

— Ce que nous disons est vrai, monsieur, fit un autre témoin, puisque le capitaine qui n'empêtrait pas ces choses a été débarqué.

Mais le jalonnier :

— L'homme qui, à Sidi-Moussah, ne pouvait finir sa tâche (nous devions arracher 150 kilos de racines de palmiers nains par jour), le soir venu, était déshabillé, « *bessif* », et couché dans la tranchée. Nous étions, dans cette tranchée, à deux mètres l'un des autres. Les Sénegalais à qui nous gardions avaient, ordre de nous piéger de la bâtonnière au moindre geste.

— A minuit, le sergent se levait, nous rassemblait et vingt fois de suite, nous faisait bouler le tour du campement au pas gymnastique à coups de croisse, à coups de bâton.

— Les nègres criaient, « *égalité* », « *égalité* ».

— Après, nous arrachions l'eau et nous allions nous reposer dans la tranchée. L'eau gelait sur nous immédiatement.

— Pour vous étiez chez un entrepreneur ?

— Oui. Cet entrepreneur avait même un enfant de quatre ans qui chaque fois qu'il passait dans le chantier, nous criait : « Travaille, papa ! ou je vais à papa pour vous faire battre. »

— Un jour, l'entrepreneur dit au sergent :

— Il me faut soixante-quatre quintals de bois dans la matinée, arrangez-vous.

— Nous étions quarante hommes, alors. Il faut faire un exposé sur l'unité, suivant la mode moscovite. Il attaque les confédérés, notamment Digat, de la Fédération postale confédérée, et, sans doute, sans le vouloir, donne un sérieux démenti aux paroles tenues la veille par son compère Raynaud.

Puis il se lance dans la politique. Il attaque Renaudel et le cartel des gauches, au bénéfice sous-entendu du « Eloc ouvrier et paysan ». Pour la réclame électorale, il est un peu là.

Peyrottes, de l'Hérault, tourne sa veste une fois de plus. Syndicaliste hier, le voilà aujourd'hui en extase devant les « fécondateurs du P. C. ».

Le petit Raynaud commence par essayer des piques d'épingle contre Sartigue. Le Congrès ne prenait pas cet enfant au sérieux, il se livre à une pantomime ridicule.

Et Albert Londres hésite. Il y a des atrocités qui, dit-il, « ne peuvent pas s'écrire ».

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Monnousseau parle au nom de la C. G. T. U. Salut fraterno, salamalecs d'usage.

Il ne veut pas « influencer » les délégués. Il fait un exposé sur l'unité, suivant la mode moscovite. Il attaque les confédérés, notamment Digat, de la Fédération postale confédérée, et, sans doute, sans le vouloir, donne un sérieux démenti aux paroles tenues la veille par son compère Raynaud.

Puis il se lance dans la politique. Il attaque Renaudel et le cartel des gauches, au bénéfice sous-entendu du « Eloc ouvrier et paysan ». Pour la réclame électorale, il est un peu là.

Peyrottes, de l'Hérault, tourne sa veste une fois de plus. Syndicaliste hier, le voilà aujourd'hui en extase devant les « fécondateurs du P. C. ».

Le petit Raynaud commence par essayer des piques d'épingle contre Sartigue. Le Congrès ne prenait pas cet enfant au sérieux, il se livre à une pantomime ridicule.

Et Albert Londres hésite. Il y a des atrocités qui, dit-il, « ne peuvent pas s'écrire ».

SEANCE DE NUIT

Lartigue justifie l'attitude du Bureau fédéral. Il fait un historique de la situation syndicale de Saint-Etienne à Bourges et jusqu'à aujourd'hui. Son exposé du syndicalisme, fait honnêtement, sincèrement, impressionne profondément le Congrès.

</

L'Action et la Pensée des Travailleurs

Les grèves

Dans le bronze. — Malgré les ergotages de nos patrons nous sommes heureux d'enregistrer qu'à la 6^e semaine de lutte, certains de nos camarades ont reçu satisfaction sur les revendications présentées. Malgré cela d'autres camarades de la corporation sont sur le point d'être frappés par la mauvaise foi patronale et sont décidés à faire échec. Pour cela il faut que chacun de nous fasse son devoir et envoie des motions au Comité de grève qui fait tout son possible pour que satisfaction soit donnée à tous les corporants du bronze. Que chacun comprenne donc la solidarité large et généreuse et envoie son obolo pour soutenir les copains qui luttent.

Dans une prochaine assemblée corporative la situation sera expliquée. Que tous s'apprêtent donc à venir nombreux pour les décisions à prendre.

Guirs et peaux de Romans. — La situation reste inchangée. Les grévistes doivent se mettre en garde contre les manœuvres patronales. Les patrons tentent de faire du racolage pour lundi.

L'arrestation des militants Thevenet et Benizet du Comité de grève, ne nous empêchera pas d'accomplir notre tâche. D'autres copains sont là qui nous aideront. Toutes les dispositions sont prises pour tenir le temps qu'il faudra grâce aux soupes populaires.

Verriers du Rhône et de la Loire. — Environ 1.500 travailleurs des verreries du Rhône et de la Loire sont en grève depuis trois semaines, par la volonté d'un patronat avide de faire connaître encore une fois les affres de la faim à ces ouvriers qui ont osé revendiquer leur droit à la vie.

Le mouvement sera certainement de longue durée puisque les fours sont éteints; c'est donc le lock-out forcé, nous comptons seulement sur la solidarité de tous les prolétaires pour nous aider à vaincre, malgré tous les obstacles : notre cause est celle de tous les travailleurs.

Envoyer les fonds au camarade Prudhomme, trésorier général de la section fédérale, au château Russe, avenue Berthelot, 55, Lyon (Rhône).

Bâtiment de Saint-Etienne. — Par suite du refus du patronat de répondre à la demande de revendications posée par le Syndicat du bâtiment de Saint-Etienne, un grand mouvement se prépare dans les organisations ouvrières.

A partir de ce jour, les travailleurs de toutes les corporations du bâtiment sont invités à ne pas se diriger sur cette localité pour ne pas gêner la marche du mouvement.

DANS LES MÉTAUX

Autre temps Autres mœurs

Il fut une époque, peu lointaine encore, où un militant syndicaliste n'aurait pas apporté, contre un autre militant, d'accusation concernant son attitude à l'usine, sans en avoir au préalable vérifié la vérité. Au cas où les faits étaient prouvés ou semblaient vérifiables, une commission était désignée qui réunissait face à face l'accusateur et l'accusé ainsi que les témoins. Alors la vérité se faisait jour soit en faveur de l'accusé, soit et seule était servie la cause de la vérité.

Mais ce temps n'est plus. Autre temps autres mœurs... et la période actuelle voit s'établir une autre méthode qui, si elle n'a rien d'honnête et de propre, a au moins un mérite, celui de qualifier ceux qui l'emploient et cela m'évite de le faire. Aujourd'hui, tel Daudet, certains « grands hommes », ramassent tous les ragots qu'on leur apporte et sans contrôle jetent l'anathème et la boue sur leurs adversaires. Ce qui importe avant tout c'est de salir, même si ce qu'on avance est faux. Par tous les moyens... voilà la formule à la mode chez les gens du parti communiste.

Je m'excuserai donc d'encombrer les colonnes du *Libertaire* pour répondre au citoyen Poussel, secrétaire de la Fédération des Métaux, à la suite des précisions qu'il apporte dans l'*Humanité* du 13 avril sur ma prétendue conduite aux usines Continsouza. Qu'il me permette de lui dire tout d'abord que son aimable et orthodoxe correspondant s'est agréablement moqué de lui. Il est faux que j'aie refusé de prendre la parole à une réunion de l'usine, la réunion qui eut lieu en juillet pour objet une protestation et une action qui fut menée dans l'usine par la suite et le tchékiste de Poussel aurait du lui dire que je n'ai pas attendu d'ordre de personne pour faire mon devoir alors que bien des révolutionnaires du parti des masses sont restés à leur place quand il fallut sortir dans la cour.

Je n'avais pas à prendre la parole à cette réunion, les délégués réguliers de l'usine suffisant amplement, et quoi qu'en dise le bon apôtre Poussel, je préfère agir que parler.

Mais où l'histoire du petit Poussel devient tout à fait drôle, c'est quand il parle d'un camarade qui devait quitter l'atelier à la suite de nombreuses vexations. Non vraiment je n'aurais pas cru que ce copain qui habitait, si je ne me trompe, Issy-les-Moulineaux fut aussi Marseillais que Poussel lui-même. Cet indicateur rouge qui se pose en martyr devrait dire qu'il fut remercié lors de la baisse du travail comme c'est l'habitude partout, en pareil cas, devant notre faiblesse commune. Et ce qu'il oublie surtout de dire à Poussel — ou bien celui-ci oublie de le répéter ce qui revient au même — c'est comment je me suis comporté envers lui quelques minutes avant qu'on le prévienne officiellement de son départ et ce qu'il fit. Ne voulant pas être cruel je n'insisterai pas. La réunion projetée non pour le cas d'un camarade, mais pour essayer de désigner un délégué, n'eut pas lieu faute de salle, d'abord, et

surtout par le manque d'écho rencontré chez les copains de l'atelier.

Pour en finir avec cette galéjade, Poussel, s'il veut s'en donner la peine, pourra apprendre de la bouche même d'un farouche communiste qui était dans le même atelier que moi, que la seule délibération qui eut lieu de l'outillage à la direction, dans la période où j'ai été dans cette usine, a été accomplie par moi et un non syndiqué.

Ceci est net, clair et précis, mais je sais fort bien que nos loyaux adversaires, ne rétracteront rien mais qu'au contraire ils s'enfonceront sans doute plus avant dans la boute, dont ils cherchent à nous éclabousser les uns et les autres. Qu'ils se méfient, leurs crachats pouvant leur retomber sur le nez sous une forme moins prosaïque !

L. CHEVALIER.

Ils sont malades!

Dans un « papier » de l'*Humanité*, les scissionnistes communistes des métaux, profitent d'une erreur typographique que le plus innocent ouvrier a rectifiée, pour m'abrever, une fois plus, d'injures.

Les pauvres gens ! Ils ont attendu que mon syndicat proteste contre la condamnation de Saye, pour protester, et ils cachent leur dépit sous des gros mots. Ils sont malades ma parole ! Mais qu'ils sachent bien que de tels arguments déshonorant — n'est-ce pas fait depuis longtemps — ceux qui les emploient et que je ne les suivrai pas dans cette voie, quoi qu'ils fassent !

ARGENCE.

EN CINQ SEC

Le citoyen Lapoile, rue du Débarcadère, sous-section des Ternes, est bien embêté. Il nous envoie la lettre suivante :

Permettez-moi, compagnon, de vous faire part du trouble de mon être révolutionnaire. Je suis du Parti communiste, comme vous le savez, mais je lis le Libérateur, le Parti n'ayant pas pris de décision.

Or, je vois dans votre estimable journal que le Syndicat confédéré des employés demande aux ouvriers et à leurs ménages de ne pas acheter le 1er Mai et d'aider au repos hebdomadaire des employés.

Par contre, l'*Humanité* du samedi 12 avril, deuxième page, me fait savoir :

Une bonne nouvelle. — Les Magasins X... resteront ouverts le dimanche des Rameaux toute la journée. Chacun pourra se rendre compte de visu de la qualité exceptionnelle et du bon marché, etc., etc.

Et en quatrième page, même jour, l'*Humanité* m'invite, en surplus, à rendre visite, les dimanches et fêtes, toute la journée, aux maisons X, Y, Z, etc...

Compagnon, je ne sais plus quoi faire. Faut-il écouter le *Libertaire* et l'appel du Syndicat réformiste de ne pas acheter les dimanches et jours de repos ? Ou bien faut-il que je continue à croire l'*Humanité* et ses annonces m'invitant complaisamment à faire mes emplettes pendant les repos hebdomadaire des employés ?

Compagnon, je traverse une terrible crise de conscience ! Au secours ! Éclairez, si vous le pouvez, ma lanterne rouge qui pâlit et devient blanche, qui tremble et qui devient... non, elle ne deviendra pas jaune.

LAPOIRE.

Il nous est difficile de donner des conseils à ce pauvre Lapoile. Il doit obéir aux « mots d'ordre » de son Parti et exécuter fidèlement toutes les consignes politiques, syndicales, commerciales et autres de son journal, s'il veut être un parfait orthodoxe. Il doit se méfier des « infâmes rumeurs » colportées par la « coalition immonde des anarcho-réformistes ». En principe, le repos hebdomadaire est une belle chose, mais la doit agir avant toutes choses.

Afin d'éclairer la lanterne rouge de ce brave Lapoile, rappelons-lui que le Syndicat unitaire (*alias Sauvage*), s'il laisse faire l'*Humanité*, a néanmoins inscrit dans son cahier de revendications le repos des dimanches et des jours fériés, sans dérogation. Seulement, c'est un article d'intérieur et non d'état.

Ami Lapoile, le syndicalisme est fait pour servir la politique. Ainsi, le Parti communiste lui-même fait travailler, à l'occasion, ses employés les jours de fête. Les heures supplémentaires sont obligatoires comme les vingt et une conditions. La semaine anglaise est supprimée avec raison, parce que d'origine travailleur, réformiste, petite bourgeoisie. Et tout cela s'accomplice avec foi, espérance et charité sous le respectable bâtonnet de Révrendre Mère Suzanne Giroult et sous le knock respecté du négrier tartare Sauvage, ex-scrétaire des employés.

Lapoile, mon cher enfant, ne cherchez pas à comprendre. Le royaume des dieux revient de droit à la glorieuse tribu des Beni-Oui-Oui dont vous êtes si représentatif. Les revendications syndicales, votez-les des deux mains, cela n'engage que vos balafanges. Bien voter, c'est déjà quelque chose, ne vous occupez pas du reste. Les hommes de confiance de l'élite du prolétariat sont un peu là pour prendre leurs responsabilités... et leurs émoluments.

La touchante lettre de Lapoile nous rappelle une histoire vieille d'un mois environ. Dans l'*Humanité* d'un samedi et d'un dimanche, une publicité soignée recommandait les grands magasins de Paris, sauf un. Celui-là, qui n'avait pas d'annonce, était classé dans la rubrique des « Mauvaises Boîtes » et enguirlandé copieusement dans un article long et indigné.

Lapoile, mon cher Lapoile, ne nous frappons pas. L'harmonie révolutionnaire se fera certainement avec la multiplicité des mots d'ordre opposés, contradictoires. Et en attendant le Grand Soir Rouge, allons donc, ce dimanche printanier, voir la fameuse exposition de l'Élan que nous recommande le Bulletin de la paroisse moscovite.

PEPIN LE BREF.

Pour le 1^{er} Mai

DANS LE TONNEAU

Les manifestations faites dernièrement, ne sont que le prélude de l'agitation qui doit concourir à donner à la démonstration du 1er Mai 1924 une ampleur plus grande ; gage indispensable de sa répercussion morale à travers le pays et de son emprise sur l'esprit des travailleurs.

Quoiqu'en dise, nos préoccupations sont d'ordre purement syndical, et ne sauraient être confondues avec les acrobates et pirouettes oratoires des médiums et alchimistes de la politique électorale.

Gardiens jaloux de l'autonomie syndicale, nous continuons à croire que l'émancipation des travailleurs ne peut être l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes » et, nous rappelant le 1er Mai 1906 et ses préoccupations, nous répétons avec le poète : Il n'est pas de sauver suprême... »

Le syndicalisme se doit de s'affirmer d'autant plus fortement qu'il est plus menacé. Aussi, en dehors de toutes les promiscuités politiques, pour l'affirmation de la personnalité du syndicalisme, nous comptons que les Bureaux et Conseils d'administration des syndicats du Tonneau feront l'impossible pour conserver à la journée du 1er Mai 1924 son caractère de volonté d'émancipation ouvrière.

En hommage aux martyrs de Chicago pour affirmer nos aspirations de mieux-être.

Vous incitez nos camarades à chômer le 1er Mai.

DANS LA METALLURGIE

Les délégués des usines de Métallurgie et Voiture-Aviation, réunis le 24 avril, à la Bourse du Travail, en complet accord avec les syndicats unitaires des Métaux et de la Voiture-Aviation et la commission centrale des délégués d'usine, invitent tous leurs corporants de la région parisienne à chômer le 1er Mai et à assister aux meetings organisés.

A propos de la Chapellerie

Ayant pris connaissance de l'appel du syndicat confédéré de la chapellerie parisienne paru dans le *Libertaire*, nous tenons à rectifier une assertion inexacte.

Quatre syndicats de la chapellerie unitaire ont fusionné avec la Fédération du vêtement en janvier 1924, dont le syndicat de Chazelles (Loire) comprenant 800 chapeleurs et les casquetteurs de Paris. De là, le nouveau titre fédéral.

Epris d'unité et de vérité, nous faisons connaître que la Fédération unitaire n'a, en aucune circonstance, constitué de syndicats là où les confédérés existaient, nous ne pourrions en dire autant de la Fédération confédérée de l'habillement qui à Paris, à Lyon et ailleurs a fait l'inverse.

La Fédération de la chapellerie possède les chapeleurs de Paris et les modistes, notre Fédération possède le syndicat des casquetteurs. C'est un fait qui nous autorise à faire appel aux travailleurs de nos industries affiliées.

Le Secrétaire : BELLUGUE.

Aux ouvriers du Chauffage

Il est rappelé aux camarades fumistes en bâtiment, monteurs en chauffage, plâtriers-colorifugeurs et aides, que l'assemblée générale extraordinaire aura lieu demain à 18 heures, salle Henri Perrault, Bourse du travail.

Tous auront à cœur de faire la propagande nécessaire pour la réussite de cette assemblée qui doit marquer un grand pas vers l'amélioration du travail dans nos corporations et un point pour la campagne d'agitation que nous avons l'intention de mener à l'ouverture de la saison qui promet d'être riche en travaux, donc favorable à nos revendications.

Camarades, tous, demain, à 18 heures, salle Henri Perrault, Bourse du travail.

COURTOIS.

Communiqués syndicaux

Scieurs, Découpeurs, Mouluriers. — Ce matin, de 9 heures à midi, Bourse du Travail, 5^e étage, bureau 1, permanence.

Comité intersyndical des 1^{er}, 5^e et 6^e. — Les camarades disponibles pour l'affichage et la distribution des journaux sont priés d'être présents demain, à 20 heures, salle Salsac, 6, rue Lanneau.

Comité intersyndical du 15^e. — Les camarades du C. I. du 15^e, les secrétaires des sections locales, les camarades syndiqués du 15^e, sont priés de passer, 18, rue Cambonne, pour

le respectable bâtonnet de Révrendre Mère Suzanne Giroult et sous le knock respecté du négrier tartare Sauvage, ex-scrétaire des employés.

Lapoile, mon cher enfant, ne cherchez pas à comprendre. Le royaume des dieux revient de droit à la glorieuse tribu des Beni-Oui-Oui dont vous êtes si représentatif.

Les revendications syndicales, votez-les des deux mains, cela n'engage que vos balafanges. Bien voter, c'est déjà quelque chose, ne vous occupez pas du reste. Les hommes de confiance de l'élite du prolétariat sont un peu là pour prendre leurs responsabilités... et leurs émoluments.

La touchante lettre de Lapoile nous rappelle une histoire vieille d'un mois environ. Dans l'*Humanité* d'un samedi et d'un dimanche, une publicité soignée recommandait les grands magasins de Paris, sauf un. Celui-là, qui n'avait pas d'annonce, était classé dans la rubrique des « Mauvaises Boîtes » et enguirlandé copieusement dans un article long et indigné.

Lapoile, mon cher Lapoile, ne nous frappons pas. L'harmonie révolutionnaire se fera certainement avec la multiplicité des mots d'ordre opposés, contradictoires. Et en attendant le Grand Soir Rouge, allons donc, ce dimanche printanier, voir la fameuse exposition de l'Élan que nous recommande le Bulletin de la paroisse moscovite.

PEPIN LE BREF.

POUR LA FRANCE POUR L'EXTERIEUR
Un an..... 80 fr. Un an..... 112 fr.
Six mois..... 40 fr. Six mois..... 56 fr.
Trois mois..... 20 fr. Trois mois..... 28 fr.

Chèque postal : Ferandel 586-65

De préférence utilisez notre Compte

Vos frais d'envoi de fonds ne s'élèveront

Chèque Postal Lentente n° 656-08 Paris

qu'à 0 fr. 25 — aucun risque de perte.

la diffusion du journal « la Vie syndicale » du 1er mai.

Comité intersyndical d'Asnières. — Ce matin, à 9 heures, 11, rue Jean-Jaures, réunion du C. I. Tous les camarades disponibles de la région devront être présents.

Minorité de la Voiture, Aviation, Maréchale. — Réunion ce matin, à 9 h. 30, 18, rue Cambonne (15^e). Les adhérents et les camarades qui ont quitté le syndicat par décret sont convoqués.

Nous vous expliquerons l'importance de la tâche que nous sommes en voie d'accomplir, mais il faut que vous nous aidiez.

Camarades minoritaires et sympathisants, que pas un de vous ne failisse à son devoir en se désintéressant de notre action.

Minorité du Livre. — Réunion des imprimeurs ce matin, à 9 h. 30, bar des Charmettes, 16, rue Jean-Jacques-Rousseau.

Présence